



Mémoire de l'École de Guerre

du lieutenant-colonel (Air) Cédric LEGRAND, promotion Verdun

« **Existe-t-il une pensée géopolitique propre à l'Union européenne ?** »



Directeur de mémoire : M. Pierre VERLUISE, directeur du *Diploweb*.

## TABLE DES MATIERES

Résumé .....	4
Summary .....	4
Introduction .....	5
1. Pourquoi l'UE doit-elle disposer d'une pensée géopolitique ?.....	6
1.1. Quand la géographie influe sur la politique interétatique. ....	6
1.1.1. Qu'est-ce qu'une <i>pensée géopolitique</i> ?.....	6
1.1.2. Quels intérêts à disposer d'une <i>pensée géopolitique</i> ?.....	7
1.2. L'UE, un acteur incontournable mais fragile de la scène internationale.....	7
1.2.1. L'UE affiche les caractéristiques d'un géant mondial, .....	7
1.2.2. mais présente des fragilités importantes.....	7
1.2.2.1. Des faiblesses intrinsèques.....	7
1.2.2.2. L'inquiétude provoquée par la terreur islamiste. ....	8
1.2.2.3. Le spectre menaçant de la Grande Russie.....	8
1.2.2.4. Le désamour des citoyens européens.....	10
1.2.2.5. Le maillon faible britannique.....	10
2. En l'occurrence, existe-t-il une pensée géopolitique de l'UE ?.....	11
2.1. Un projet européen élaboré sur des fondements insuffisamment robustes. ....	11
2.1.1. La réconciliation franco-allemande en marche. ....	11
2.1.2. Le marché économique comme épine dorsale de l'UE.....	12
2.1.3. Approfondissement ou élargissement ?.....	12
2.1.4. De Gaulle, bouclier contre l'hégémonie américaine.....	14
2.2. L'UE et la question de la puissance. ....	14
2.2.1. L'Europe puissance, en trame de fond. ....	14
2.2.2. La Défense, vecteur de puissance pour l'UE ?.....	15
2.2.2.1. Une Défense européenne à petits pas,.....	15
2.2.2.2. et qui finit par piétiner.....	16

2.3.	Comment se concrétisent les ambitions géopolitiques de l'UE ? .....	17
2.3.1.	Des actions variées mais sans stratégie globale .....	17
2.3.1.1.	Un <i>Soft Power</i> nécessaire mais insuffisant. ....	17
2.3.1.2.	Des aides de voisinage pour préserver la sécurité.....	18
2.3.1.3.	Un horizon méditerranéen à clarifier. ....	18
2.3.1.4.	Schengen ou un problème de filtration majeure. ....	18
2.3.1.5.	Une politique énergétique vitale à instaurer. ....	19
2.3.1.6.	Des ambitions militaires limitées.....	19
2.3.2.	La stratégie officielle de l'UE .....	20
2.3.2.1.	La stratégie de 2003 .....	20
2.3.2.2.	La révision de la stratégie de 2003 .....	20
2.3.2.3.	Un sursaut récent.....	21
3.	Quelles sont les perspectives de l'UE en matière de pensée géopolitique ?.....	22
3.1.	L'Europe politique : une utopie nécessaire ? .....	22
3.2.	Identifier des intérêts communs .....	23
3.3.	Le bilatéralisme .....	23
3.4.	2016 : un tournant pour l'UE ?.....	24
3.5.	Dans l'attente d'un Cygne noir .....	25
	Conclusion.....	26
	Liste des acronymes .....	27
	Bibliographie .....	28
	Cartes et schémas .....	33
	Schéma 1 - Membres de l'Union européenne et de l'OTAN.....	33
	Carte 1 - L'espace Schengen .....	33
	Carte 2 - Opérations de l'UE en cours (2016).....	34
	Carte 3 - Opérations de l'UE achevées au 31 décembre 2015 .....	35

## **RESUME**

Alors que l'Union européenne [UE] est soumise à des contraintes internes et externes sans précédent, qui pourraient remettre en cause jusqu'à son existence, l'auteur de ce mémoire cherche à identifier l'existence d'une pensée géopolitique spécifique à l'UE. Dans un premier temps, il met en exergue le besoin et la légitimité qu'aurait l'UE de disposer d'une telle pensée, notamment au regard des contraintes évoquées. Puis, il montre que la construction et les ambitions afférentes à cette entité n'ont pas prédisposé l'UE à développer une telle pensée géopolitique. En l'occurrence, l'absence de pensée géopolitique robuste pourrait dès 2016 remettre en cause toute ambition politique de cette union d'états souverains.

## **SUMMARY**

The European Union [EU] is currently facing a large array of internal and external difficulties. The latter should question the very existence of the EU. This memory puts the emphasis both on the requirement and the capacity of EU to lead its own geopolitical thinking. Yet, due primarily to its historical development and its ambitions, it cannot achieve this goal. Thus, the year 2016 will most likely be a breaking point, making any political ambition fade away from EU.

« *Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il veut aller* »,

Sénèque (4 av. JC – 65 ap. JC).

## INTRODUCTION

2015 a été une année singulièrement dense et critique pour l'Union européenne [UE]. L'effet inertiel de la crise financière, la négociation de la dette grecque, l'explosion des flux migratoires en provenance d'Afrique et du Moyen-Orient, la montée des populismes en grande partie induite par ces premiers éléments, les tentations séparatistes (Catalogne, Écosse, Flandre) et le Brexit, ou encore l'expansionnisme russe (Crimée, Ukraine) sont autant de dossiers épineux qui entament concomitamment la cohésion de l'UE.

Or, aucune véritable solution ne s'est dégagée pour répondre à l'une ou l'autre de ses problématiques fragilisant chaque jour un peu plus l'UE.

Face à ce constat, il est fondamental de comprendre pourquoi l'UE, qui contribue au maintien de la paix en Europe, semble arriver dans une impasse. Est-ce la conséquence de lacunes dans la stratégie de l'UE ? Quelle pensée géopolitique accompagne cette stratégie ? En effet, ces questions se posent, à la fois en tant que citoyen du plus grand agrégat d'états-nations et en tant que militaire car lorsqu'il s'agit de conduire une stratégie les forces armées ne sont jamais très loin. Enfin, ces questions conduisent à s'interroger sur les perspectives qu'offre l'année 2016. Ne sera-t-elle pas un tournant irréversible pour l'UE ? En effet, quel rôle l'UE peut-elle tenir face aux défis à relever et finalement quelles sont ses ambitions ? Les enjeux sont complexes car ils résultent d'une imbrication d'intérêts vitaux multinationaux.

Alors que d'aucuns<sup>1</sup> ont exploré la question existentielle de l'UE sous l'angle de ses frontières géographiques<sup>2</sup>, j'ai choisi de traiter cette question par le biais de la conceptualisation de l'UE. A cet effet, j'ai, dans un premier temps, effectué des recherches de documents d'origines variées de manière à croiser les informations puis je me suis orienté vers la lecture d'ouvrages d'orientation pro-européenne, biais assumé car il s'agissait de comprendre comment des esprits volontaristes pouvaient entrevoir la consolidation du dispositif actuel. J'ai complété les informations que m'ont fournies ces lectures en assistant à de nombreuses conférences traitant de l'UE et en menant également différents entretiens avec des acteurs

---

<sup>1</sup> Notamment Paul VERLUISE, Michel FOUCHER et Pierre BÉHAR.

<sup>2</sup> VERLUISE Paul et DUMONT Gérard-François, *Géopolitique de l'Europe, De l'Atlantique à l'Oural*, Presses universitaires de France, 2015, 192 p., p.92 : « (...) la question de la frontière peut être envisagée selon des points de vue tranchés. (...) trop s'accrochent à cette question sans doute assez stérile (...) ».

investis dans les processus européens. J'ai ainsi construit une vision macroscopique de l'UE avant d'analyser les textes officiels bruxellois pour en dégager les grands principes. En raison du temps imparti à ce mémoire et bien qu'il me semble avoir pu tirer de grandes tendances, il est important de préciser que les sources consultées ne sont pas exhaustives, d'autant plus que l'Europe est un vaste sujet d'inspiration contemporaine. En outre, le socle fourni par les sources pro-européennes (quoique pro-européen ne veut pas dire sans critique vis-à-vis de l'UE), pourrait être enrichi par la consultation de sources davantage eurosceptiques.

Après avoir démontré la légitimité et la nécessité pour l'UE de disposer d'une pensée géopolitique, je montrerai qu'il n'en existe pas d'officielle actuellement et que les perspectives pour qu'une telle pensée se développe sont bien minces pour ne pas dire sombres à moyens termes.

\*

\* \*

## 1. POURQUOI L'UE DOIT-ELLE DISPOSER D'UNE PENSÉE GEOPOLITIQUE ?

### 1.1. Quand la géographie influe sur la politique interétatique.

#### 1.1.1. Qu'est-ce qu'une *pensée géopolitique* ?

En préambule, il convient de définir les termes *pensée géopolitique*. En adoptant la définition selon laquelle la géopolitique est l'« *étude des rivalités de pouvoir(s) et/ou d'influence(s) sur un territoire donné* »<sup>3</sup>, la *pensée géopolitique* correspond à la conceptualisation de grands principes assurant la cohérence entre les choix politiques et les contraintes géographiques du périmètre que ces derniers engagent.

De manière connexe, la notion de pensée géopolitique draine implicitement des questions de stratégie et de puissance. En effet, une pensée géopolitique est sous-tendue par une vision stratégique idoine et les perspectives de mise en œuvre d'une telle pensée influencent naturellement d'autres parties et, par conséquent, génèrent des enjeux de puissance.

---

<sup>3</sup> Cf. Patrice Gourdin, *Manuel de Géopolitique*, édition Diploweb.com, 2015.

*Nota bene* : selon le dictionnaire Larousse, la géopolitique est la « *science qui étudie les rapports entre la géographie des Etats et leur politique* ».

### 1.1.2. Quels intérêts à disposer d'une *pensée géopolitique* ?

Pour une entité politique définie par un périmètre géographique, disposer d'une pensée géopolitique présente de nombreux avantages. En effet, une pensée géopolitique explicite permet d'affirmer ses choix internes et surtout d'en assurer la cohérence globale. En outre, cela exclut certains risques qui résulteraient d'une absence de réflexion préalable à certaines problématiques susceptibles de survenir de manière inopinée. Enfin, cela contribue à se positionner par rapport aux parties externes et de trouver, lors de situations imprévisibles, des solutions conformes aux lignes directrices accompagnant la pensée géopolitique préétablie.

Ainsi, l'UE est-elle prédisposée à élaborer une pensée géopolitique qui lui soit propre ?

## **1.2. L'UE, un acteur incontournable mais fragile de la scène internationale**

### 1.2.1. L'UE affiche les caractéristiques d'un géant mondial,

L'UE est une entité qui dispose d'un poids mondial indéniable. Elle représente mi-2015<sup>4</sup> 510 millions d'habitants à comparer aux 321,2 millions d'habitants de la superpuissance américaine. Il s'agit de la première puissance commerciale devant les États-Unis, la Chine et le Japon et un tiers des échanges commerciaux se font à l'extérieur de la zone.

L'UE s'avère donc un acteur incontournable de la scène internationale.

### 1.2.2. mais présente des fragilités importantes.

#### 1.2.2.1. Des faiblesses intrinsèques.

L'UE présente intrinsèquement des faiblesses en matière de dynamisme et de cohérence internes. En effet, elle dispose de peu de ressources énergétiques et recouvre une forte hétérogénéité dans de très nombreux domaines (culture, religion, société, langues, etc.), ce qui est à la fois une richesse mais aussi une source potentielle de fracture.

En outre, frappée par un taux de chômage moyen de 9,5% en 2015<sup>5</sup>, la population de l'UE connaît des difficultés sociales et structurelles. Les perspectives à long terme s'avèrent complexes car l'Europe s'apprête à connaître un *hiver démographique*<sup>6</sup> résultant de phénomènes concomitants de vieillissement par le bas avec un taux de fécondité moyen de l'ordre de 1,6 et d'un vieillissement par le haut avec l'allongement de l'espérance de vie.

---

<sup>4</sup> *Population et Avenir*, n°725, décembre 2015.

<sup>5</sup> Cf. [http://www.statistiques-mondiales.com/ue\\_chomage.htm](http://www.statistiques-mondiales.com/ue_chomage.htm)

<sup>6</sup> VERLUISE Paul et DUMONT Gérard-François, *op. cit.*

Ainsi, l'UE présente des faiblesses collectives intrinsèques qui sont autant de points d'attention. À celles-ci s'ajoutent des contraintes extraordinaires.

#### 1.2.2.2. L'inquiétude provoquée par la terreur islamiste.

Les inquiétudes induites par l'islamisme rampant participent au repli sur eux-mêmes des citoyens européens. En effet, une partie de la population européenne s'interroge sur la place de l'Islam en Europe, de manière accrue en raison des attentats islamistes et des flux migratoires en provenance du Moyen-Orient en particulier. Cela se traduit dans les urnes par la montée en puissance des populismes européens, notamment des droites extrêmes.

Dans ce cadre, l'actuelle candidature de la Turquie à l'adhésion à l'UE ne fait pas consensus étant donné le poids démographique de cet état constitué de plus de 76 millions de musulmans et que ce pays offre un guet aux migrations vers l'Europe.

Comme l'évoque le capitaine de corvette Kossowki en se référant au Kosovo, l'histoire de ce territoire « *devrait sans doute faire réfléchir sur l'impact du potentiel démographique et sur l'importance de l'homogénéité d'un peuple comme facteur de stabilité et facteur de puissance* »<sup>7</sup>.

Pourtant comme le présente Olivier Roy, « *dans chaque pays occidental, l'Islam s'intègre non pas selon ses propres traditions mais selon la place que chaque société a défini pour le religieux, de la bienveillance anglo-saxonne à la suspicion gauloise* »<sup>8</sup>. L'intégration de l'Islam découle donc de choix politique. Encore faut-il que les choix européens convergent et qu'ils définissent un cadre applicable à toutes les croyances religieuses en vue d'un respect mutuel et d'une prévention des dérives éventuelles.

#### 1.2.2.3. Le spectre menaçant de la Grande Russie.

Les revendications russes concernant les ex-états soviétiques sont une source de tension externe et de discordance interne. En adhérant à l'UE et à l'OTAN, les pays de l'Est considéraient qu'ils prenaient leurs distances avec la Russie. Ils se rangeaient ainsi aveuglément dans les rangs de l'allié superpuissant, les États-Unis d'Amérique, et le prouvaient notamment à l'occasion de la campagne américaine en Irak en 2003, ce que le

---

<sup>7</sup> KOSSOWSKI Philippe, *Le Kosovo, les enjeux d'une défaite*, Revue Défense Nationale n°745, décembre 2011.

<sup>8</sup> ROY Olivier, *La laïcité face à l'Islam*, édition Pluriel, 2005, 176 p., p.160.

président français Jacques Chirac critiquait alors en déclarant que « (...) *ce n'est pas un comportement bien responsable (...)* »<sup>9</sup>.

Toutefois, la Russie mène désormais une « *paix froide* ». Peu encline à faire résonner la vision gaullienne de l'Europe allant de l'Atlantique à l'Oural, elle ne comprend pas ce que souhaite l'UE et agit de manière émotionnelle vis-à-vis de territoires qui constituaient précédemment l'Empire russe. L'Ukraine notamment, est face à des alternatives partiellement antagonistes : adhérer à l'UE et *de facto* faire pencher la balance dans le camp occidental ; rejoindre l'Union économique eurasiatique [UEEA] et s'aliéner à Moscou ou rester assise entre deux chaises qui s'écartent progressivement. L'Ukraine est un enjeu de la « *guerre tiède* », c'est-à-dire « *de la guerre froide, mais actualisée, avec moins d'idéologie, recentrée sur le contrôle des états stratégiques sur le plan politique, mais aussi énergétique* »<sup>10</sup>. Zbigniew Brzezinski entrevoyait l'Ukraine comme le pivot politique<sup>11</sup> que les États-Unis avaient intérêt à contrôler alors que Poutine considère ce pays incontournable pour l'UEEA<sup>12</sup>.

Comme l'évoque Pierre Charasse, « *l'UE, servilement alignée sur Washington, montre en fait qu'elle est impuissante pour punir sérieusement la Russie* ». <sup>13</sup> L'application de sanctions économiques<sup>14</sup> est illusoire en raison de la dépendance énergétique<sup>15</sup> vis-à-vis de cette nation.

Par ailleurs, une autre ex-république soviétique, la Biélorussie d'Alexandre Loukachenko reste une épine en matière de consolidation européenne. Cette nation de 9,5 millions d'habitants répartis sur 207600 km<sup>2</sup> n'adhère effectivement pas aux valeurs de l'UE alors qu'elle est dans son voisinage limitrophe et qu'elle ouvre le passage aux gazoducs russes.

Enfin, la question russe rejoint celle de la Turquie, comme l'a montré le tir turc du 24 novembre 2015 contre un avion de chasse russe. L'adhésion de la Turquie à l'UE résonne d'une manière particulière suite à cette situation conflictuelle et le spectre de la Grande Russie flotte donc au-dessus des intérêts de voisinage de l'UE.

---

<sup>9</sup> Conseil européen extraordinaire consacré à l'Irak, Bruxelles, 17 février 2003.

<sup>10</sup> Institut Tchébarian, *Guerre tiède en Europe*, Europe Orient n°18, janvier-juin, 2014, 132 p.

<sup>11</sup> BRZEZINSKI Zbigniew, *Le grand échiquier*, édition Pluriel, 1997, 288 p.

<sup>12</sup> L'UEEA a été fondée par un traité du 29 mai 2014 et comprend à ce jour la Russie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan.

<sup>13</sup> Institut Tchébarian, *op. cit.*, 132 p.

<sup>14</sup> *Russie : l'UE proroge de six mois les sanctions économiques*, communiqué de presse n°959/15, Conseil de l'UE, 21 décembre 2015.

<sup>15</sup> La Russie est le 1<sup>er</sup> fournisseur de gaz naturel et le 2<sup>ème</sup> fournisseur de pétrole de l'UE.

#### 1.2.2.4. Le désamour des citoyens européens.

Les citoyens des pays membres de l'UE remettent progressivement en question l'UE. En 2005, le processus d'adoption du projet de traité établissant une constitution pour l'UE a été bloqué par la France et des Pays-Bas. En 2007, le président français Nicolas Sarkozy a entamé une négociation sur un traité modifié, qui s'est concrétisée en 2009 par l'adoption du Traité de Lisbonne. Le terme *Constitution* est alors abandonné ainsi que le poste de *ministre européen des affaires étrangères*, remplacé par celui de *Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité*.

En fait, les politiciens nationaux ont vite compris l'intérêt de désigner l'UE comme responsable de leurs propres échecs : « *ce n'est pas nous, c'est Bruxelles...* ». Alors que l'UE dispose d'un parlement, représentant élu des peuples européens, chaque nouvelle élection confirme le désintérêt des ces derniers pour l'UE<sup>16</sup>. Entre 2007 et 2011, le pourcentage d'europeens déclarant ne pas avoir confiance dans l'UE a augmenté de 32% à 47%<sup>17</sup>.

Bernard Guetta résume cette situation par le constat que l'UE incarne tous les malaises et anxiétés des citoyens. Cela fait écho aux propos antérieurs de Jean Arthuis : « *Addition des égoïsmes nationaux, l'UE dysfonctionne et devient fatalement la cible de toutes les critiques* »<sup>18</sup>. Comme le préconise Michel Dévoluy, il s'agirait pour redonner corps au projet européen de « *passer de l'eurocratie à la démocratie européenne* »<sup>19</sup>.

Mais comment mettre en application une pensée géopolitique collective si certains jouent leur propre jeu ? Mais, n'est-ce pas déjà trop tard ?

#### 1.2.2.5. Le maillon faible britannique

Le Royaume-Uni revendique un particularisme antagoniste avec un développement politique de l'UE. En effet, le Royaume-Uni conçoit l'Europe comme un vaste marché économique et écarte l'idée de lui attribuer toute volonté de puissance. Ainsi, comme le rappelle Julian Lindley-French<sup>20</sup>, depuis son adhésion à la Communauté Économique Européenne [CEE] en

---

<sup>16</sup> Le pourcentage d'abstention aux élections pour le Parlement européen a augmenté de 38% en 1979 à 57% en 2014.

<sup>17</sup> CAUTRES Bruno, *Les européens aiment-ils (toujours) l'Europe ?*, La documentation française, Réflexe Europe, 2014, 180 p.

<sup>18</sup> ARTHUIS Jean, *L'Europe, dernière chance pour la France*, Calmann Lévy, 2014, 224 p., p.14.

<sup>19</sup> DEVOLUY Michel, *Comprendre le débat européen*, Essais – Points, 2014, 156 p., p.10.

<sup>20</sup> Membre du *Strategic Advisory Panel* du chef d'état-major des armées britannique et du *Strategic Advisory Group* du Conseil atlantique des Etats-Unis à Washington.

1973, Londres « *tente de freiner le développement d'une Europe plus politique et plus sociale* »<sup>21</sup>.

L'interventionnisme de Tony Blair à la suite des attentats de 2001 et les résultats mitigés qui en ont résulté ont conduit à un moindre altruisme des britanniques. Ces derniers privilégient d'abord leurs intérêts directs, ce qui a conduit le Royaume-Uni à s'interroger ouvertement sur une sortie possible de l'UE, rapidement surnommée *Brexit (British Exit)*. À ce titre, le premier ministre britannique David Cameron a demandé au mois de février 2016 des réformes auprès de Bruxelles donnant suite à sa promesse électorale de 2013 d'organiser un référendum sur le *Brexit*. L'option *Out* est soutenue par l'United Kingdom Independence Party [UKIP] qui est devenu le troisième parti du pays avec 12% des voix lors des élections législatives de 2015.

Ainsi, l'UE tient un rang international de premier plan, tant en matière de potentiel humain qu'économique. Elle présente des caractéristiques légitimes pour disposer d'une pensée géopolitique propre. Les sources internes de dangers qu'elle abrite confortent ce principe car une pensée géopolitique structurée aurait vocation à prévenir toute source de difficultés.

Mais l'UE s'appuie-t-elle sur des fondements solides et explicites ?

\* \*

## **2. EN L'OCCURRENCE, EXISTE-T-IL UNE PENSÉE GEOPOLITIQUE DE L'UE ?**

*« L'approche géopolitique (...) a longtemps été tabou en Europe, pour des raisons historiques et socio-psychologiques. Il est temps que les Européens se débarrassent de cet handicap, alors que le reste du monde pratique en permanence la géopolitique, ouvertement ou discrètement ».*<sup>22</sup>

### **2.1. Un projet européen élaboré sur des fondements insuffisamment robustes.**

#### **2.1.1. La réconciliation franco-allemande en marche.**

L'UE résulte de la construction européenne portée par la volonté franco-allemande de réconciliation *post*-seconde guerre mondiale. L'UE s'est construite comme une union d'états démocratiques souverains, sous le nom de Communauté Économique Européenne [CEE], pour lesquels la volonté de paix et la démocratie sont des biens communs. C'est d'ailleurs

---

<sup>21</sup> LINDLEY-FRENCH Julian, *Pourquoi le Royaume-Uni doit quitter l'Union européenne ?*, Revue Défense Nationale, décembre 2011 n°745.

<sup>22</sup> BASQUIAT Jean-Paul, *Pour une géopolitique européenne*, 11 janvier 2011.

<https://blogs.mediapart.fr/jean-paul-baquiast/blog/110111/pour-une-geopolitique-europeenne>

comme « *tremplin à l'expansion de la démocratie vers l'Est du continent* »<sup>23</sup>, c'est-à-dire comme rempart contre le communisme, que l'Amérique a considéré l'Europe. Cette « *tête de pont de la démocratie* » a d'ailleurs réussi à mettre en avant ses ambitions comme le montre le prix Nobel de la paix qui lui a été remis en 2012.

Toutefois, « *(à) travers la construction européenne, la France vise la réincarnation, l'Allemagne la rédemption. Ces différences de motivation expliquent une bonne part des divergences substantielles entre les projets des deux acteurs* »<sup>24</sup>.

### 2.1.2. Le marché économique comme épine dorsale de l'UE.

L'UE tire ses origines du marché communautaire, c'est-à-dire d'une entité économique. En effet, la construction européenne a débuté par la création de la Communauté Économique du Charbon et de l'Acier [CECA] en 1951. Comme l'écrit Pierre Béhar, il s'agit « *d'un péché originel* » car « *ses thuriféraires ont longtemps cru que de l'union économique naîtrait, comme par génération spontanée, l'union politique* »<sup>25</sup>.

La CEE est créée le 1<sup>er</sup> janvier 1958 par le Traité de Rome du 25 mars 1957 pour concrétiser une intégration économique interétatique au sein d'un marché commun avant de devenir la Communauté Européenne [CE] le 1<sup>er</sup> novembre 1993 en tant qu'un des trois piliers<sup>26</sup> de l'UE, créée à cette date.

En 1961 et 1962, les plans Fouchet<sup>27</sup> ont visé la création d'une *Union d'États* devant s'accompagner de l'adoption d'une politique étrangère et de défense commune. Ils se sont heurtés à trois problématiques qui restent d'actualités : la souveraineté nationale des états membres, les rapports avec les États-Unis et la spécificité britannique.

Ainsi, l'UE n'est pas l'aboutissement d'un projet politique fixant des objectifs économiques mais la transformation d'un projet économiste duquel des prolongations politiques cherchent à pousser. Et, cela paraît d'autant plus complexe que la direction à suivre n'est pas définie.

### 2.1.3. Approfondissement ou élargissement ?

L'UE est, depuis ses débuts, confrontée à l'alternative de l'approfondissement des liens entre les états membres ou de l'élargissement de l'UE à de nouveaux candidats, l'un comme l'autre s'accompagnant de conséquences politiques. Dès 1992, Pierre Béhar avance l'hypothèse que

---

<sup>23</sup> BRZEZINSKI Zbigniew, *op. cit.*, p.88.

<sup>24</sup> BRZEZINSKI Zbigniew, *op. cit.*, p. 91.

<sup>25</sup> BEHAR Pierre, *Une géopolitique pour l'Europe, vers une nouvelle Eurasie ?*, Editions Desjonquères, 1992, 106 p., p.61.

<sup>26</sup> Les deux autres piliers sont la PESC et la coopération policière et judiciaire en matière pénale.

<sup>27</sup> Christian Fouchet (1911-1974) est un diplomate français.

*« si l'Europe politique se réalise à l'instar de l'Europe économique, elle se fondera sur le principe d'une intégration totale, organisée autour d'un Parlement et d'un exécutif uniques. Cette intégration aura un corollaire : la désintégration des États nationaux »<sup>28</sup>.*

Comment atteindre un tel stade politique alors que l'élargissement de l'UE s'est traduit par l'intégration de nouveaux membres en nombre non négligeable, notamment durant la période 2004-2007 (Chypre, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie, Bulgarie, Roumanie) ? En effet, l'hétérogénéité de ces nouveaux entrants est marquée, aussi bien entre eux qu'avec les membres plus anciens, dans des domaines variés tels que le niveau de vie, la culture ou encore la langue. Cela n'est pas pour faciliter la construction d'un processus politique commun approfondi. Ce n'est pas non plus l'ouverture de négociations pour de nouvelles candidatures qui favorisent ce dernier. La candidature turque acceptée le 3 octobre 2005 est emblématique à ce titre, surtout si l'on considère les dérives dictatoriales du président turc Recep Erdogan, et le fait que la Turquie est un point de passage des migrants moyen-orientaux et en accueille près de deux millions.

En outre, comment réagir face à des pays dans lesquels l'état de droit se restreint tels que la Hongrie de Viktor Orban ou plus récemment la Pologne d'Andzej Duda<sup>29</sup> ? Bien que l'article 7<sup>30</sup> du traité de l'UE prévoit des contraintes, comment les appliquer réellement ?

Malgré le fait que l'UE soit constituée d'états parmi les plus efficaces et les moins corrompus de la scène internationale, *« les gouvernements ont le plus grand mal à s'entendre pour définir et mettre en place des actions communes »<sup>31</sup>*. Et ce n'est pas en acceptant de nouveaux membres autour de la table des négociations que la situation s'arrangera car il existe un décalage en matière de consolidation étatique comme le présente Alain Finkielkraut qui *« met en avant l'idée d'une discordance des temps. Alors que les pays occidentaux membres de l'UE, constitués de longue date en états nationaux, envisagent aujourd'hui d'importants transferts de souveraineté vers les instances communautaires et un affaiblissement de*

---

<sup>28</sup> BEHAR Pierre, *op. cit.*, p.62.

<sup>29</sup> La Commission européenne a lancé une procédure de sauvegarde de l'Etat de droit et des valeurs européennes à l'encontre du gouvernement polonais le 13 janvier 2016.

<sup>30</sup> « (...) risque clair de violation grave par un Etat membre des valeurs visées à l'article 1 bis. Avant de procéder à cette constatation, le Conseil entend l'Etat membre en question et peut lui adresser des recommandations (...) ».

<sup>31</sup> BASQUIAT Jean-Paul, *L'Europe et le vide de puissance, essai sur le gouvernement de l'Europe au siècle des super-états*, édition Jean-Paul Bayol, 2008, 344 p., p.115.

*l'échelon étatique du pouvoir et de la légitimité politique, les jeunes nations d'Europe orientale, et singulièrement les Balkans, seraient encore en train de se former »<sup>32</sup>.*

Ainsi, avant de poursuivre un élargissement sans aucun doute nécessaire à long terme, ne serait-il pas utile dès à présent de consolider les liens ténus qui existent entre les 28 (cf. Carte 1) ? Par la suite effectivement, la solidité de l'édifice sera garantie par l'inclusion de territoires dont la situation reste complexe comme le Kosovo car « *il faut aussi que tous les citoyens européens comprennent que l'histoire et l'identité du continent se sont, pour partie, construites dans les Balkans, et que son avenir se joue donc aussi au Kosovo »<sup>33</sup>.*

Si les démarches d'approfondissement et d'élargissement ne sont pas nécessairement antagonistes, la première semble désormais incontournable pour poursuivre l'aventure européenne car il s'agirait de ne pas reproduire les erreurs du passé.

#### 2.1.4. De Gaulle, bouclier contre l'hégémonie américaine.

Le général De Gaulle a eu pour volonté de contrecarrer toute velléité hégémonique et manipulateur du voisin d'Amérique tant vis-à-vis de la France que de l'Europe.

Ainsi, en 1963, alors qu'il est président de la République française, Charles De Gaulle rejette *le grand dessein* d'intégration politique de l'Europe porté par le président américain John Fitzgerald Kennedy et pose son veto à la candidature du Royaume-Uni pour intégrer la CEE.

Trois ans plus tard, il décide le 7 mars 1966 de retirer la France du commandement militaire intégré de l'OTAN. Ces décisions avaient pour objectif de préserver l'autonomie de la France et de l'Europe en reconstruction de l'allié américain et du cheval de Troie britannique.

La question actuelle du Brexit lui donne effectivement raison.

## 2.2. L'UE et la question de la puissance.

### 2.2.1. L'Europe puissance, en trame de fond.

Comme l'explique Nicole Gnesotto<sup>34</sup>, la question existentielle concernant l'UE concerne sa volonté de puissance, *l'Europe puissance* dans la vision gaullienne. Cette question n'est pas sans soulever certaines réminiscences des passés expansionnistes et colonialistes de certains

---

<sup>32</sup> DERENS Jean-Arnault, *Le piège du Kosovo, nouvelle édition de « Kosovo, année zéro »*, édition Non-Lieu, 2008, 378 p., p.319.

<sup>33</sup> DERENS Jean-Arnault, *Ibid.*, p.342.

<sup>34</sup> GNESOTTO Nicole, *L'Europe a-t-elle un avenir stratégique ?*, Eléments de réponse, Armand Collin, 2011, 224 p.

des membres de l'UE et, c'est probablement ce qui conduit à en interdire l'évocation. Néanmoins, comme le constate Maxime Lefebvre, « *la puissance (...) est présente par nécessité, parce que le monde extérieur reste encore largement un monde westphalien, c'est-à-dire un monde d'états et de rivalités (...)* »<sup>35</sup>.

Sur la scène internationale, l'UE est avant tout une puissance alternative et normative qui met en avant « *la gouvernance plutôt que la souveraineté, l'influence plutôt que la puissance, le réseau plutôt que l'état, le droit plutôt que la force, l'attraction plutôt que la coercition* »<sup>36</sup>. Cette transversalité et cette approche supra-étatique s'inscrivent dans le modèle de Robert Cooper, évoquant l'UE comme l'« *exemple le plus abouti de système post-moderne* »<sup>37</sup>.

Dans un monde globalisé, les enjeux de puissance s'expriment violemment, même s'ils sont souvent saillants de manière indirecte. États-Unis, Chine, Russie, nations arabes, etc., agissent en vertu d'enjeux qui leur sont propres. L'UE n'a-t-elle pas également des intérêts spécifiques à défendre ? A ce titre, il convient d'identifier quelles sont les ambitions de cette entité.

### 2.2.2. La Défense, vecteur de puissance pour l'UE ?

Évoquée plus haut, la portée d'une pensée géopolitique dépend en partie de celle des forces qui affirment sa puissance. En ce qui concerne l'UE, celle-ci s'appuie sur des forces armées restreintes et sur une forme d'influence particulière, voire unique, à travers le *Soft Power*.

#### 2.2.2.1. Une Défense européenne à petits pas,

La Défense européenne se construit difficilement au gré d'une lente évolution. Si l'Europe s'est lancée dans l'aventure de la Défense avec la Communauté Européenne de Défense [CED], la tentative a été avortée (27 mai 1952 – 30 août 1954) et la bascule vers l'alliance atlantique a été un palliatif en même temps qu'un tournant dans la construction européenne.

Le premier fondement juridique de la défense européenne réside dans le traité de l'UE de 1991, dont le titre V introduit la Politique Étrangère et de Sécurité Commune [PESC].

Les guerres balkaniques de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle ont mis en exergue la faiblesse de l'UE et ont nécessité la reprise en main du conflit par les États-Unis et l'OTAN. Ce retour d'expérience malheureuse en matière de gestion de crise conduit les français et les

---

<sup>35</sup> LEFEBVRE Maxime, *L'union européenne peut-elle devenir une grande puissance ?*, La documentation française, 2012, 180 p., p.21.

<sup>36</sup> GNESOTTO Nicole, *op. cit.*, p.167.

<sup>37</sup> COOPER Robert, *The post-modern state and the world order*, Demos, 2000, 41 p., p.26.

britanniques à conclure un traité à Saint-Malo en 1999. Sont créés à cette occasion des organes donnant corps à la défense européenne (le Comité Militaire de l'UE [CMUE], le Comité Politique et de Sécurité [COPS]). Au sein de la PESC naît alors une Politique Européenne de Sécurité et de Défense [PESD] visant à doter l'UE de moyens militaires en propre.

Les accords dits *Berlin+* de mars 2003 offrent la possibilité à l'UE d'utiliser certaines ressources otaniennes, notamment des structures de *Command and Control* [C2]. Cette fongibilité est facilitée par le fait que 22 des 28 états membres de l'UE font partie de l'OTAN (cf. Carte 1) et que l'adhésion à l'UE ne remet pas en cause les obligations afférentes au traité de l'Atlantique Nord<sup>38</sup>. Par la suite, l'Agence Européenne de Défense [AED] voit le jour en 2004 pour soutenir la constitution d'une force européenne. Et dès 2003, l'UE évolue vers un stade opérationnel en lançant sa première opération (*Althéa* en Bosnie-Herzégovine).

Enfin, le traité de Lisbonne de 2009 consacre l'avènement de la Politique de Sécurité et de Défense Commune [PSDC], prenant la suite de la PESD.

#### 2.2.2.2. et qui finit par piétiner.

La Défense européenne s'épuise face aux contraintes économiques et aux lourdeurs structurelles. Les ressources budgétaires consacrées à la défense ne vont qu'en diminuant, ne représentant en moyenne que 1,4% du produit intérieur brut des états membres, soit au total environ un tiers du budget militaire américain. Ce faible investissement budgétaire en matière de Défense représente 194 milliards d'euros en 2010 contre 251 milliards en 2001<sup>39</sup>.

Alors qu'« indéniablement, l'armée de l'Union constituerait un vecteur d'identité européenne marquerait l'avènement d'une vraie Europe politique »<sup>40</sup>, l'absence d'objectifs stratégiques communs, le manque d'investissements budgétaires consentis globalement et l'inertie du processus décisionnel conduisant certaines autorités militaires françaises à considérer que

---

<sup>38</sup> Cf. article 42 du TUE consolidé (ex-article 17 du TUE) : « La politique de l'Union (...) respecte les obligations découlant du traité de l'Atlantique Nord pour certains États membres (...) et elle est compatible avec la politique commune de sécurité et de défense arrêtée dans ce cadre. »

<sup>39</sup> VERLUISE Paul et DUMONT Gérard-François, *op. cit.*

<sup>40</sup> VERLUISE Paul et DUMONT Gérard-François, *op.cit.*, p.46.

l'UE ne permet pas de mener une opération militaire efficace et réactive, laissent à penser, comme le rapporte d'ailleurs le Sénat en 2013, que « *l'Europe de la défense est morte* »<sup>41</sup>.

Si tel est le cas, par quelles voies la pensée géopolitique de l'UE est-elle portée?

### **2.3. Comment se concrétisent les ambitions géopolitiques de l'UE ?**

#### 2.3.1. Des actions variées mais sans stratégie globale

##### 2.3.1.1. Un *Soft Power* nécessaire mais insuffisant.

L'UE promeut son *Soft Power* mais celui-ci montre parfois des limites. Selon Napoléon 1<sup>er</sup> (1769-1821), « *deux puissances gouvernent le monde : le sabre et l'esprit. À la fin, le second finit toujours par l'emporter* ». A cet effet, le *Soft Power* consiste notamment à fournir de l'aide et à sanctionner en cas de manquement aux valeurs européennes selon une ambition stratégique visant à modifier les comportements. Mais, il n'est pas suffisant.

Certes, « *l'union est un acteur de sécurité qui rassure* »<sup>42</sup> et « *peut apparaître comme une puissance civile* »<sup>43</sup>. Mais, elle reste quasiment invisible pour ne pas dire inconnue. L'UE réunit 28 états démocratiques et ce poids lui offre une légitimité et une image positive dont d'autres organismes ont davantage de difficultés à se prévaloir (OTAN, OSCE, ONU). Selon le contre-amiral Patrick Zimmermann, adjoint au chef du Centre de Planification et de Conduite des Opérations [CPCO], l'UE est un *game changer*, car son « *action est plus facile à faire accepter aux pays tiers que l'OTAN* ». Mais, comme l'illustre la métaphore de Robert Kagan<sup>44</sup>, « *les américains font la cuisine, les européens font la vaisselle* ».

« *Croire que notre Soft Power commercial, culturel ou institutionnel sera en mesure de canaliser le bouillonnement proche et moyen-oriental dans un sens favorable à nos intérêts et conforme à nos valeurs est une illusion dangereuse* »<sup>45</sup> ; cette idée portée par Arnaud Danjean peut s'appliquer à une perspective plus vaste que le Proche-Orient et conforte le fait que compter sur le seul *Soft Power* est insuffisant pour disposer d'une empreinte internationale.

---

<sup>41</sup> REINER Daniel, GAUTIER Jacques, VALLINI André et PINTAT Xavier, *Pour en finir avec l'Europe de la Défense – Vers une défense européenne*, Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées n°713, 03 juillet 2013, 65p.

<sup>42</sup> GNESOTTO Nicole, *op.cit.*, p.183.

<sup>43</sup> LEFEBVRE Maxime, *op.cit.*, p.75.

<sup>44</sup> Politologue américain, un des chefs de file néoconservateurs américains, cofondateur du *think tank* Project for the New American Century (PNAC) et membre du *think tank* Council on Foreign Relations.

<sup>45</sup> DANJEAN Arnaud, *Entre tentation du repli et fatalisme du déclin : l'Europe face à ses responsabilités*, Revue Défense Nationale n°756, janvier 2013.

La solution correspond-elle à la *Smart Defence* présentée par le général Michail KOSTARAKOS, président du comité militaire de l'UE ? Celle-ci se composerait à la fois d'un volet *Soft* et d'un volet *Hard*, permettant de concrétiser une *Comprehensive Approach*. Cette vision particulière accompagne le caractère intrinsèque de l'UE, qui n'est pas qu'une simple organisation à vocation sécuritaire.

#### 2.3.1.2. Des aides de voisinage pour préserver la sécurité.

L'UE s'appuie sur le fait que « *si elle accroît (sa) sécurité, l'intégration des États adhérents aura également pour effet de rapprocher l'UE des zones de troubles* »<sup>46</sup>. À cet effet, l'UE met en œuvre un politique d'Aide Publique au Développement [APD] ambitieuse s'adressant à 140 pays et représentant 60% de l'aide mondiale. L'UE occupe la 1<sup>ère</sup> place des pourvoyeurs d'aide. Toutefois, les programmes sont insuffisamment contrôlés et de nouveaux programmes débutent régulièrement diluant l'efficacité du dispositif. Au final, « *hormis les actions d'aide au développement (...), l'UE est bien incapable de définir une politique extérieure* »<sup>47</sup>.

#### 2.3.1.3. Un horizon méditerranéen à clarifier.

Si les révolutions du Maghreb (2010 - ...) ont mis un frein à l'Union pour la Méditerranée<sup>48</sup> créée en 2008, le voisinage méditerranéen reste aujourd'hui encore plus qu'hier une préoccupation pour les états membres de l'UE, notamment ceux d'Europe méridionale.

Par ailleurs, le partenariat Afrique-UE<sup>49</sup>, datant de 2010 reste à réviser car il est globalement caduc suite aux conflits qui ont modifié le paysage du Maghreb en 2011. Il n'a été suivi que d'une déclaration lors du 4<sup>ème</sup> sommet Afrique-UE à Bruxelles les 31 mars et 01 avril 2014.

#### 2.3.1.4. Schengen ou un problème de filtration majeure.

En 1992, le traité de Maastricht crée l'espace de libre circulation dit de Schengen (cf. Carte 2) qui s'étend sur les territoires de 22 états membres de l'UE. Actuellement, les flux migratoires induits par les conflits proche-orientaux et les troubles des révolutions arabes, auxquels s'agrègent les réfugiés économiques, mettent en exergue le fait que l'Europe a effacé ses frontières internes sans défendre ses frontières périphériques. Pourtant, elle les repoussait de

---

<sup>46</sup> SOLANA Javier, Stratégie européenne de sécurité : une Europe sûre dans un monde meilleur, 12 décembre 2003, 15 p., p.8.

<sup>47</sup> ARTHUIS Jean, *op. cit.*, p.56.

<sup>48</sup> Rassemblement de : UE, Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Mauritanie, Monaco, Monténégro, Maroc, autorité palestinienne, Syrie, Turquie et Tunisie.

<sup>49</sup> Le partenariat stratégique Afrique – Union européenne, secrétariat général du Conseil, mai 2011, 161 p.

1000 km à l'Est lors du dernier élargissement. En plus des missions de l'agence Frontex<sup>50</sup> et des actions diplomatiques visant à ce que chaque pays assume ses responsabilités en matière d'immigration, ne faut-il pas que l'UE soit davantage solidaire ? Car, comme le mentionne Jean Arthuis, « *la maîtrise des flux migratoires constitue un défi majeur pour l'UE* »<sup>51</sup>.

#### 2.3.1.5. Une politique énergétique vitale à instaurer.

En ce qui concerne les ressources énergétiques, l'Europe fait état d'une dépendance majeure. Son économie dépend à plus de 70% de la Russie, du Moyen-Orient et de l'Afrique en ce qui concerne les approvisionnements en pétrole et en gaz. C'est pourquoi le conseil européen des 23 et 24 octobre 2014 a mentionné, sans réelle suite, « *l'importance fondamentale que revêt un marché intérieur de l'énergie pleinement opérationnel et connecté* ».

#### 2.3.1.6. Des ambitions militaires limitées.

Enfin, bien que les états membres de l'UE disposent de ressources militaires non négligeables, susceptibles de défendre les intérêts européens, celles-ci ne sont ni suffisantes, ni employées pertinemment. Arnaud Danjean évoque des *missions alibi* (cf. cartes 3 et 4) et précise que si les outils existent, il reste à savoir qu'en faire. Deux limites lui paraissent rédhibitoires pour la mise en œuvre d'actions efficaces : la perception hétérogène des états membres en matière de sécurité et de défense et l'absence de volonté politique de travailler en commun. Cela fait écho aux propos de Jean-Yves Le Drian : « *l'Europe a moins besoin d'une « armée fédérale » imaginaire, développée par certains comme une fuite en avant, que de solidarité concrète entre ses membres, y compris sur le plan militaire* ».<sup>52</sup>

Toutefois, « *les lacunes capacitaires européennes ne permettent à personne d'imaginer conduire une opération ambitieuse sans le concours de ses partenaires (...)* »<sup>53</sup>.

Alors, si l'UE n'est pas capable d'affirmer sa vision géopolitique par les armes lorsque cela s'avère nécessaire, quelles autres voies peut-elle emprunter ?

---

<sup>50</sup> Agence pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des états membres de l'UE.

<sup>51</sup> ARTHUIS Jean, *op. cit.*, p.62.

<sup>52</sup> LE DRIAN Jean-Yves, *La stratégie de défense française à un tournant*, 18 janvier 2016, Université Paris-Sorbonne.

<sup>53</sup> DANJEAN Arnaud, *op. cit.*

### 2.3.2. La stratégie officielle de l'UE

#### 2.3.2.1. La stratégie de 2003

« *Une Europe sûre dans un monde meilleur* », tel était le titre donné en 2003 à la stratégie européenne de sécurité. L'optimisme de cette époque semble désormais bien obsolète.

Si à l'époque, il était recommandé que « *l'Europe (soit) prête à assumer sa part dans la responsabilité de la sécurité internationale et de la construction d'un monde meilleur* »<sup>54</sup>, la déclinaison des axes stratégiques correspondants est restée lettres mortes. Depuis le traité de Lisbonne, cette tâche a été confiée au Haut Représentant [HR] de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité qui s'appuie sur le Service Européen pour l'Action Extérieure [SEAE] pour conduire la PESC et la PSDC. Il contribue par ses propositions à l'élaboration de ces politiques et les exécute en tant que mandataire du Conseil<sup>55</sup>. Il revient donc au SEAE de rédiger la stratégie de l'UE. Afin d'alimenter la réflexion, l'Institut d'Études de Sécurité de l'UE [IESUE] lui fournit des analyses sur les questions de politique étrangère, de sécurité et de défense et participe à la formulation de la politique de l'UE.

De 2009 à 2014, la première HR, la britannique Catherine Ashton, a fait l'objet de nombreuses critiques en raison de son action en retrait par rapport à l'attente afférente à un poste de cette envergure. L'actuelle HR, Federica Mogherini, affiche davantage de dynamisme et a entrepris des travaux de révision de la stratégie de 2003.

#### 2.3.2.2. La révision de la stratégie de 2003

Un rapport<sup>56</sup> de 2008 avait pour objet d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie de sécurité européenne de 2003 et concluait dès cette époque que l'UE devait « *s'efforcer d'influencer davantage le cours des choses* » et « *le faire sans attendre* ». Dès 2010, un groupe de travail dessinait les perspectives de l'UE en 2030. Ses « *conclusions (n'étaient) rassurantes ni pour l'Union, ni pour nos citoyens* » ; l'Europe se trouvait déjà « *à un tournant de son histoire* »<sup>57</sup>. Ce groupe précisait alors qu'il restait à élaborer une stratégie de défense, ainsi qu'une stratégie économique pour que les objectifs ambitieux visés aboutissent : « *avant tout, la*

---

<sup>54</sup> SOLANA Javier, *op. cit.*, 15 p.

<sup>55</sup> Cf. article 18 du TUE.

<sup>56</sup> Conseil de l'UE, *Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie européenne de sécurité : assurer la sécurité dans un monde en mutation*, S407/08, 12 p., p.12.

<sup>57</sup> Groupe de réflexion au profit du Conseil européen, *Projet pour l'Europe à l'horizon 2030 : les défis à relever et les chances à saisir*, mai 2010, 60 p., p.3.

*situation requiert une volonté politique forte (...) »<sup>58</sup>. Cinq ans plus tard, le rapport Schuman présente des conclusions similaires : « le temps est venu pour les Européens d'un engagement politique et diplomatique, servi par une politique plus intégrée et plus offensive visant à créer un ordre régional européen en combinant valeurs et intérêts, fermeté et Realpolitik »<sup>59</sup>.*

Surgit alors la question de la rédaction d'un *livre blanc*<sup>60</sup> de l'UE. Un tel document aurait le mérite d'explicitier les attendus de la stratégie de l'UE car, comme l'avance André Dumoulin<sup>61</sup>, « la stratégie européenne devra nécessairement être clarifiée au moyen d'un Livre blanc européen de la sécurité et de la défense ». L'objectif actuel du SEAE est de rédiger un document fixant la stratégie de l'UE et dont pourrait découler un livre blanc.

En septembre 2015, Federica Mogherini établit un constat fondamental : le terme clef est le *commun* dès lors que l'objectif est une *stratégie globale commune* de l'UE<sup>62</sup>. Mais, il ne faut pas oublier que ce sont les États membres, en premier lieu, qui détiennent les vecteurs de puissance et non l'UE. Cet état de fait génère des omissions gênantes comme celle du Conseil européen lorsqu'il ne mentionne pas explicitement la défense<sup>63</sup> parmi les domaines d'intérêt qu'il convient de consolider, s'en tenant par ailleurs à une simple vision incantatoire.

### 2.3.2.3. Un sursaut récent

Dans l'optique du conseil de Sven Biscop recommandant qu'« une nouvelle stratégie devrait renouveler la vision politique de la PESC »<sup>64</sup>, la commission européenne, sous l'impulsion de Jean-Claude Juncker, son président s'est mise en ordre de bataille pour réorienter son action de manière pragmatique. Ainsi, le programme de travail pour l'année 2016 (établi le 27 octobre 2015), sous-titré « *No time for business as usual* », précise que « cette commission a pris un nouveau départ. S'appuyant sur les lignes directrices politiques, nous avons défini les priorités de la Commission et nous nous sommes engagés à nous concentrer sur les dossiers majeurs au sujet desquels les citoyens de l'UE attendent que l'Europe réalise des avancées ».

---

<sup>58</sup> Groupe de réflexion au profit du Conseil européen, Ibid., p.7.

<sup>59</sup> *Rapport Schuman sur l'Europe : L'état de l'union 2015*, édition Ligne de repère, 2015, 263 p., p.99.

<sup>60</sup> COELMONT Jo, BISCOP Sven, ZANDEE Dick, DRENT Margriet, *European Strategy, European Defence and the CSDP*, Egmont Royal Institute for International Relations, 17 novembre 2015, 11 p.

<sup>61</sup> DUMOULIN André, *La sémantique de la « stratégie » européenne de la sécurité – Lignes de forces et lectures idéologiques d'un préconception*, Stratégique n°85, Institut de Stratégie Comparée, 2005, 15 p., p.15.

<sup>62</sup> EU institute for Security Studies, *Towards an EU global strategy: Background, process, references*, 2015, 158 p., p.6.

<sup>63</sup> Secrétariat général du Conseil, *Conclusions de la réunion du Conseil européen des 17 et 18 décembre 2015*, 18 décembre 2015.

<sup>64</sup> BISCOP Sven, *Can European strategy cope ?*, Egmont Royal Institute for International Relations.

Alors quelles perspectives sont associées à cette volonté de changement et de pragmatisme ?  
L'horizon de l'UE va-t-il se dégager ou s'assombrir ?

\* \*

### 3. QUELLES SONT LES PERSPECTIVES DE L'UE EN MATIERE DE PENSEE GEOPOLITIQUE ?

#### 3.1. L'Europe politique : une utopie nécessaire ?

Du fait que l'histoire des pays européens relève de celle d'empires comme le souligne Maxime Lefebvre<sup>65</sup> et des positionnements des nations à l'occasion des deux guerres mondiales du XX<sup>ème</sup> siècle, les décisions actuelles des états membres de l'UE sont marquées d'un certain atavisme. C'est d'ailleurs ce qui distingue la construction européenne de celle des États-Unis d'Amérique, car « *ce qui a favorisé l'établissement de la constitution en Amérique, c'est que les différents états, jeunes encore et peu habitués à l'indépendance, n'avaient pu encore nourrir à un haut degré cet orgueil individuel et ces préjugés nationaux qui rendent si pénibles aux vieilles sociétés la cession des moindres parts de leur souveraineté* »<sup>66</sup>.

La création d'un espace politique commun est impérative pour que l'Europe compte sur la scène internationale, tout en préservant ses valeurs. Mais, un tel objectif nécessite un « *dépassement de l'État nation et de l'entrée dans une ère post-nationale ou cosmopolite* »<sup>67</sup>.

Comme le souligne Nicole Gnesotto, « *le paradoxe est on ne peut plus frappant : jamais l'Europe n'a été aussi nécessaire, jamais elle ne fût aussi décriée, oubliée, inutile* »<sup>68</sup>. Mais, comment converger politiquement alors que les pays membres voient dernièrement la montée en puissance d'un tripartisme politique (social-démocrate, démocrate-chrétien, extrêmes) ?

L'Europe est avant tout une déclaration de bonne intention, souvent non suivie de faits. Elle véhicule jusqu'à maintenant une *impensée géopolitique* selon l'expression de l'ambassadeur Michel Foucher. La question repose avant tout sur l'identification d'intérêts communs plus que sur des valeurs souvent incontestables.

---

<sup>65</sup> LEFEBVRE Maxime, *op.cit.*, 180 p.

<sup>66</sup> TOCQUEVILLE (de) Alexis, *Voyage en Amérique*.

<sup>67</sup> CAUTRES Bruno, *op. cit.*, p.70.

<sup>68</sup> GNESOTTO Nicole, *op. cit.*, p.10.

### 3.2. Identifier des intérêts communs

Si l'UE s'appuie sur des valeurs clairement énoncées, telles que la démocratie, les droits de l'homme, l'égalité et la solidarité pour devenir « *un acteur mondial plus fort* »<sup>69</sup>, elle n'exprime pas d'intérêts vitaux collectifs. Et, c'est bien ce qui freine la construction politique qui serait impérieuse pour les défendre judicieusement. Ainsi, plus que s'interroger sur l'Europe de la Défense, il s'agit de trouver des solutions pour la Défense de l'Europe et établir des axes pour en préserver les valeurs, les centres d'intérêts et les modes de vie.

En effet, les membres de l'Union, en particulier ceux qui sont positionnés aux frontières périphériques de l'UE, ont des intérêts propres sur lesquels ils concentrent leurs efforts et pour lesquels ils cherchent à obtenir des ressources européennes. La Pologne et les pays baltes s'inquiètent du voisin russe, la Grèce et l'Italie sont préoccupés par les flux migratoires, etc. Ainsi, une approche globale des intérêts de l'UE reste à définir.

Comme le rappelle le général de division Martin Klotz, un autre frein aux projets européens réside dans l'approche politicienne de l'UE, consistant à effectuer des effets d'annonce en lançant de nouveaux projets au détriment de la concrétisation des projets anciens. Finalement, dans la perspective de Jean Arthuis, « *la zone euro constitue la première étape d'une intégration à assumer et à structurer sans autre alternative que le chaos. Elle esquisse un fédéralisme jusqu'à maintenant non assumé mais dicté par la nécessité* »<sup>70</sup>.

### 3.3. Le bilatéralisme

Au sein de l'UE, les prises de décision dépendent de six grands pays (Allemagne, Espagne, France, Italie, Pologne, Royaume-Uni), deux pays de poids moyens (Roumanie, Pays-Bas) et dix-neuf pays de poids moyen (inférieur à 10 millions d'habitants). Or, « *la puissance européenne, (est) tributaire d'une convergence entre les grands pays* »<sup>71</sup>. Cette convergence n'existe pas car chacun défend son pré carré et même si c'était le cas, ne serait-ce qu'en affichage, les états mèneraient sans doute, conformément à la théorie de l'agence<sup>72</sup>, des actions souterraines divergentes car l'étape consistant à déléguer une partie de leurs pouvoirs n'est pas encore dépassée.

---

<sup>69</sup> Titre du chapitre 9 du programme de travail de la Commission européenne pour l'année.

<sup>70</sup> ARTHUIS Jean, *op. cit.*, p.122.

<sup>71</sup> LEFEBVRE Maxime, *op. cit.*, p.56.

<sup>72</sup> Cf. JENSEN Michael et MECKLING William, *Theory of the firm, Journal of Financial Economics*, 1976.

Comme le précise la Commission européenne, les défis à relever découlent de deux éléments conjoncturels : un développement de la multipolarité concomitant à la perte de pouvoir des puissances occidentales, et les menaces d'acteurs transnationaux non-étatiques. Mais, le bilatéralisme, actuellement promu, traduit surtout une fragilisation du consensus européen puisqu'il compense l'inefficacité d'un dispositif collectif.

### **3.4. 2016 : un tournant pour l'UE ?**

L'année 2016 constituera vraisemblablement un tournant majeur pour l'avenir de l'UE, et il sera probablement négatif. Comme le rapporte Bernard Guetta, il souffle « *un vent de panique sur l'Europe !* ». « *La maison brûle* » peut-on encore entendre dans les coursives bruxelloises.

L'année 2015 a été particulièrement complexe pour l'UE qui a vu s'accumuler les difficultés. L'année 2016 s'annonce complexe, notamment parce que les contraintes croissent et, qu'en 2017, l'élection du président français ne favorisera pas les prises de décision.

L'année 2016 apportera surtout une réponse au Brexit. Mais, quelle qu'elle soit, l'action déjà menée par David Cameron auprès du Conseil européen et les réponses favorables qu'a accepté de fournir ce dernier affiche au grand jour le fait que l'UE n'est définitivement qu'un moyen économique pour le Royaume-Uni et que l'UE l'a validé comme tel. Il n'y a derrière la démarche britannique aucune perspective politique envisageable. En l'occurrence, la présence du Royaume-Uni interdira, comme l'avait pressenti le général De Gaulle, toute consolidation politique. Si le Royaume-Uni sort de l'UE, une perspective politique ne serait pas complètement écartée en cas de recentrage autour de la vision franco-allemande.

Nicole Gnesotto insiste sur le fait que de l'avenir de l'UE découle celui du maintien de la paix : « *les réponses données à ces trois questions – le partage des richesses mondiales, l'avenir de la démocratie, la régulation internationale – seront déterminantes pour l'avenir de la paix ou de la violence internationale. Il est difficile de croire, au regard de son formidable succès depuis 60 ans, que l'UE renonce ou échoue à influencer ces trois débats* ». <sup>73</sup> Cela reste à prouver...

---

<sup>73</sup> GNESOTTO Nicole, *op. cit.*, p.167.

### 3.5. Dans l'attente d'un Cygne noir

L'UE est dans une impasse politique mais elle n'est pas pour autant dans une impasse de son Histoire. En effet, comme le précise Nassim Taleb, « *l'histoire et les sociétés ne rampent pas, elles sautent ; elles vont de fracture en fracture, et sont soumises dans l'intervalle à quelques vibrations* »<sup>74</sup>. L'UE est en attente d'un Cygne Noir<sup>75</sup> qui provoque un vrai choc des consciences et dévoile un nouveau champ des possibles. C'est ce qu'énonce Jean-Paul Basquiat : « *il est évident que les Européens ne se convaincront de la nécessité de l'Europe-puissance que s'ils ont peur de l'avenir* »<sup>76</sup>.

Dès le V<sup>ème</sup> siècle avant Jésus Christ, Thucydide estimait que « *le fort fait ce qu'il peut faire, le faible subit ce qu'il doit subir* ». Sans attendre un Cygne noir, l'UE gagnerait à agir de manière proactive<sup>77</sup> pour provoquer les changements qu'elle souhaite plutôt que de rester passive et de subir les changements dictés par d'autres. Encore faut-il que des femmes et des hommes politiques visionnaires et œuvrant pour le bien commun sortent du lot pour porter un projet collectif ambitieux. L'heure est davantage aux politiciens qu'aux grands hommes...

Et pourtant, l'UE devra regagner la confiance de ses citoyens et réussir à les impliquer directement dans la construction du dispositif politique pour se consolider.

---

<sup>74</sup> TALEB Nassim, *Le cygne noir : la puissance de l'imprévisible*, Les belles lettres, 2007, 496 p., p. 37.

<sup>75</sup> Selon Nassim TALEB, un événement *Cygne Noir* est une aberration à l'impact très fort et dont la prévisibilité sera admise de manière rétrospective.

<sup>76</sup> BASQUIAT Jean-Paul, op. cit., p.13.

<sup>77</sup> GODET Michel & DURANCE Philippe, *La prospective stratégique*, 2<sup>ème</sup> édition, Dunod, 2011, 214 p., p. 26.

## CONCLUSION

L'Union européenne est au pied du mur en matière de cohésion interne. Les contraintes endogènes et exogènes qu'elle subit actuellement de manière concomitante sont si fortes que l'implosion ou l'explosion semblent toutes les deux possibles.

Alors que l'UE représente la plus grande union d'états, le plus grand marché interne, le 7<sup>ème</sup> territoire en superficie au monde, elle ne dispose pas d'une vision géopolitique unifiée et consolidée pour sous-tendre son projet et faire adhérer de manière convaincue les membres qui la constituent.

Les divergences d'intérêts nationaux et le manque d'intérêt général de la part des états membres et, en particulier de leurs chefs d'état, ne permettent pas, et ne permettront sans doute pas à moyen terme, de déterminer des objectifs stratégiques ambitieux et les voies pour les atteindre.

Le cénacle des autorités politiques actuellement en position de décider ne présente pas les qualités individuelles et collectives indispensables pour converger vers une pensée géopolitique commune. Seul un évènement dramatique majeur pourrait pousser à modifier le cours du temps qui se précipite progressivement et inexorablement vers une dislocation de l'UE, ou tout au moins, une régression majeure en matière de cohésion du dispositif existant.

---

*« (...) il est probablement impossible, pour des gens ayant vécu et prospéré dans un système social donné, d'imaginer le point de vue de ceux qui, n'ayant jamais rien eu à attendre de ce système envisagent sa destruction sans frayeur particulière »,*

Michel Houellebecq, *Soumission*, Flammarion, 2015, 300p.

---

**LISTE DES ACRONYMES**

AED	Agence Européenne de Défense
APD	Aide Publique au Développement
Brexit	British Exit
CE	Communauté Européenne
CECA	Communauté Économique du Charbon et de l'Acier
CED	Communauté Européenne de Défense
CEE	Communauté Économique Européenne
CMUE	Comité Militaire de l'Union Européenne
COPS	Comité Politique et de Sécurité
CPCO	Centre de Planification et de Conduite des Opérations
HR	Haut Représentant
IESUE	Institut d'Études de Sécurité de l'Union Européenne
ONU	Organisation des Nations-Unis
OSCE	Organisation de Sécurité et de Coopération Européenne
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PESC	Politique Étrangère de Sécurité Commune
PESD	Politique Européenne de Sécurité et de Défense
PSDC	Politique de Sécurité et de Défense Commune
SEAE	Service Européen d'Action Extérieure
UE	Union Européenne
UEEA	Union Économique EurAsiatique
UKIP	United Kingdom Independence Party

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages :

- ARTHUIS Jean, *L'Europe, dernière chance pour la France*, Calmann Lévy, 2014, 224 p.
- BASQUIAT Jean-Paul, *L'Europe et le vide de puissance, essai sur le gouvernement de l'Europe au siècle des super-états*, édition Jean-Paul Bayol, 2008, 344p.
- BEHAR Pierre, *Une géopolitique pour l'Europe, vers une nouvelle Eurasie ?*, Editions Desjonquères, 1992, 106 p.
- BRZEZINSKI Zbigniew, *Le grand échiquier*, édition Pluriel, 1997, 288 p.
- CAUTRES Bruno, *Les européens aiment-ils (toujours) l'Europe ?*, La documentation française, Réflexe Europe, 2014, 180 p.
- COOPER Robert, *The post-modern state and the world order*, Demos, 2000, 41 p.
- DERENS Jean-Arnault, *Le piège du Kosovo, nouvelle édition de « Kosovo, année zéro »*, édition Non-Lieu, 2008, 378 p.
- DEVOLUY Michel, *Comprendre le débat européen*, Essais – Points, 2014, 156p.
- DUMOULIN André, *La sémantique de la « stratégie » européenne de la sécurité – Lignes de forces et lectures idéologiques d'un préconception*, Stratégique n°85, Institut de Stratégie Comparée, 2005, 15 p.
- GNESOTTO Nicole, *L'Europe a-t-elle un avenir stratégique ?*, Eléments de réponse, Armand Collin, 2011, 224 p.
- LEFEBVRE Maxime, *L'union européenne peut-elle devenir une grande puissance ?*, La documentation française, 2012, 180 p.
- ROY Olivier, *La laïcité face à l'Islam*, édition Pluriel, 2005, 176 p.
- TALEB Nassim Nicholas, *Le cygne noir : la puissance de l'imprévisible*, Les belles lettres, 2007, 496 p.
- TARDY Thierry, *CSDP in action : what contribution to international security ?*, Chaillot paper n°134, mai 2015, 51 p.
- VERLUISE Paul et DUMONT Gérard-François, *Géopolitique de l'Europe, De l'Atlantique à l'Oural*, Presses universitaires de France, 2015, 192 p.

### Documents collectifs :

- Institut Tchébarian, *Guerre tiède en Europe*, Europe Orient n°18, janvier-juin, 2014, 132 p.
- Egmont Royal Institute for International Relations, *European Strategy, European Defence and the CSDP*, Jo Coelmont, Sven Biscop, Dick Zandee, Margriet Drent, 17 novembre 2015, 11 p.
- EU institute for Security Studies, *Towards an EU global strategy: background, process, references*, 2015, 158 p.
- EU institute for Security Studies, *Eurasian Union: the real, the imaginary and the likely*, Nicu Popescu, 2014, 45 p.

- EU institute for Security Studies, *The EU neighbours 1995-2015: shades of grey*, Florence Gaub & Nicu Popescu, 2015, 69 p.
- Fondation Robert Schuman, *Rapport Schuman sur l'Europe : L'état de l'union 2015*, édition Ligne de repère, 2015, 263 p.

Documents officiels :

- Conseil de l'UE, *Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie européenne de sécurité : assurer la sécurité dans un monde en mutation*, S407/08, 12 p.
- Conseil de l'UE, *Russie : l'UE proroge de six mois les sanctions économiques*, communiqué de presse n°959/15, 21 décembre 2015.
- Conseil de l'UE, *Stratégie de l'Union Européenne visant à lutter contre le terrorisme*, 30 novembre 2005, 17 p.
- Groupe de réflexion au profit du Conseil européen, *Projet pour l'Europe à l'horizon 2030 : les défis à relever et les chances à saisir*, mai 2010, 60 p.
- Secrétariat général du Conseil, *Conclusions de la réunion du Conseil européen des 17 et 18 décembre 2015*, 18 décembre 2015.
- Secrétariat général du Conseil, *Le partenariat stratégique Afrique – Union européenne*, mai 2011, 161 p.
- Secrétariat général du Conseil, *Stratégie de sécurité intérieure pour l'UE : vers un modèle européen de sécurité*, mars 2010, 31 p.
- Secrétariat général du Conseil, *Une Union de droit : de Paris à Lisbonne - Historique des traités de l'UE*, mars 2012, 55 p.
- SOLANA Javier, *Stratégie européenne de sécurité : une Europe sûre dans un monde meilleur*, 12 décembre 2003, 15 p.  
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV%3Ar00004>

Sites internet :

<http://www.bruxelles2.eu>

[http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/mogherini/announcements\\_en](http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/mogherini/announcements_en)

<http://europesolidaire.eu>

<http://europa.eu/globalstrategy/en/global-strategy-foreign-and-security-policy-european-union>

<http://www.institutdelors.eu>

<http://www.iss.europa.eu>

<http://www.nouvelle-europe.eu/blog>

<http://www.nouvelle-europe.eu/auteur/philippe-perchoc>

<http://www.robert-schuman.eu>

<http://www.taurillon.org>

Articles :

- BASQUIAT Jean-Paul, *Puissance américaine, faiblesse européenne.*, 11 janvier 2011.  
<https://blogs.mediapart.fr/jean-paul-baquiast/blog/110111/pour-une-geopolitique-europeenne>
- BISCOP Sven, *Can European strategy cope ?*, Egmont Royal Institute for International Relations.  
<http://europa.eu/globalstrategy/en/can-european-strategy-cope>
- BISCOP Sven, *Out of the blue: a white book*, Egmont Royal Institute for International Relations, 24 novembre 2015.  
[http://www.egmontinstitute.be/publication\\_article/out-of-the-blue-a-white-book/?utm\\_source=the%20Egmont%20mailing%20list&utm\\_campaign=ca073fc023-Event\\_3rdSymposium-Energy&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_6fda39e199-ca073fc023-219777037](http://www.egmontinstitute.be/publication_article/out-of-the-blue-a-white-book/?utm_source=the%20Egmont%20mailing%20list&utm_campaign=ca073fc023-Event_3rdSymposium-Energy&utm_medium=email&utm_term=0_6fda39e199-ca073fc023-219777037)
- BOILLOT Jean-Joseph et IDRISSE Rahmane, *Les leçons du Burkina Faso pour l'Europe*, 28 septembre 2015.  
<http://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/280915/les-lecons-du-burkina-faso-pour-l-europe>
- EMPEREUR Jean-Claude, *Projet d'institut de géopolitique européenne*, Red Europea de Reflexión Geopolítica, 29 mars 2012.  
[http://www.tendencias21.net/geopolitica/PROJET-d-INSTITUT-de-GEOPOLITIQUE-EUROPEENNE\\_a88.html](http://www.tendencias21.net/geopolitica/PROJET-d-INSTITUT-de-GEOPOLITIQUE-EUROPEENNE_a88.html).
- DANJEAN Arnaud, *Entre tentation du repli et fatalisme du déclin : l'Europe face à ses responsabilités*, Revue Défense Nationale n°756, janvier 2013.
- LINDLEY-FRENCH Julian, *Pourquoi le Royaume-Uni doit quitter l'Union européenne*, Revue Défense Nationale, décembre 2011 n°745.
- KAGAN Robert, *Pour une géopolitique européenne*, *Le Monde*, 26 juillet 2002.  
<https://blogs.mediapart.fr/jean-paul-baquiast/blog/110111/pour-une-geopolitique-europeenne>
- KOSSOWSKI Philippe, *Le Kosovo, les enjeux d'une défaite*, Revue Défense Nationale n°745, décembre 2011.
- PERCHOC Philippe, *L'Europe aime-t-elle la Russie autant que la Russie aime l'Europe ?*, 14 août 2012.  
<http://www.nouvelle-europe.eu/interview-l-europe-aime-t-elle-la-russie-autant-que-la-russie-aime-l-europe>
- VERLUISE Pierre, *L'ornière : avec ou sans la Grèce, Quels scénarios pour l'avenir d'une Europe dont les membres ne se font plus confiance ?*, Atlantico.fr, 13 juillet 2015.  
<http://www.atlantico.fr/decryptage/orniere-avec-ousans-grece-quels-scenarios-pour-avenir-europe-dont-membres-ne-sefont-plus-confiance-pierre-verluise-bruno-2234933.html>

- S.n., *Face aux crises, l'Europe menacée de dislocation*, Le Figaro, 18 janvier 2016.  
<http://www.lefigaro.fr/international/2016/01/18/01003-20160118ARTFIG00361-face-aux-crisis-l-europe-menacee-de-dislocation.php>

Conférences :

- DANJEAN Arnaud, *La politique de sécurité et de défense commune*, 15 février 2016, Ecole militaire, PARIS.
- GUETTA Bernard, *Comment réconcilier les Européens et l'Europe ?*, 28 janvier 2016, Ecole militaire, PARIS.
- HOUDET Christian (Général de brigade), représentant militaire adjoint auprès de l'OTAN, 14 janvier 2016, EMUE, BRUXELLES.
- KLOTZ Martin (Général de division), *L'agence européenne de défense*, 15 février 2016, Ecole militaire, PARIS.
- KOSTARAKOS Michail (Général), président du comité militaire de l'Union européenne, 26 janvier 2016, Ecole militaire, PARIS.
- LADRANGE Arnaud (Général de brigade), représentant militaire adjoint auprès de l'Union Européenne, 14 janvier 2016.
- LE DRIAN Jean-Yves, *La stratégie de défense française à un tournant*, 18 janvier 2016, Université Paris-Sorbonne, PARIS
- ZIMMERMANN Patrick (Contre-Amiral), *Les opérations militaires de l'Union Européenne*, 16 février 2016, Ecole militaire, PARIS.
- YAKOVLEFF Michel (Général de corps d'armée), adjoint du commandant suprême pour l'Europe de l'OTAN, 13 janvier 2016, SHAPE, MONS.

Entretiens :

- FOUCHER Michel, ambassadeur, 26 janvier 2016.
- TARDY Thierry, European Union Institute for Security Studies, 12 janvier 2016.
- Analyste politique au Service de Recherches du Parlement européen, 13 janvier 2016.

Emissions radios :

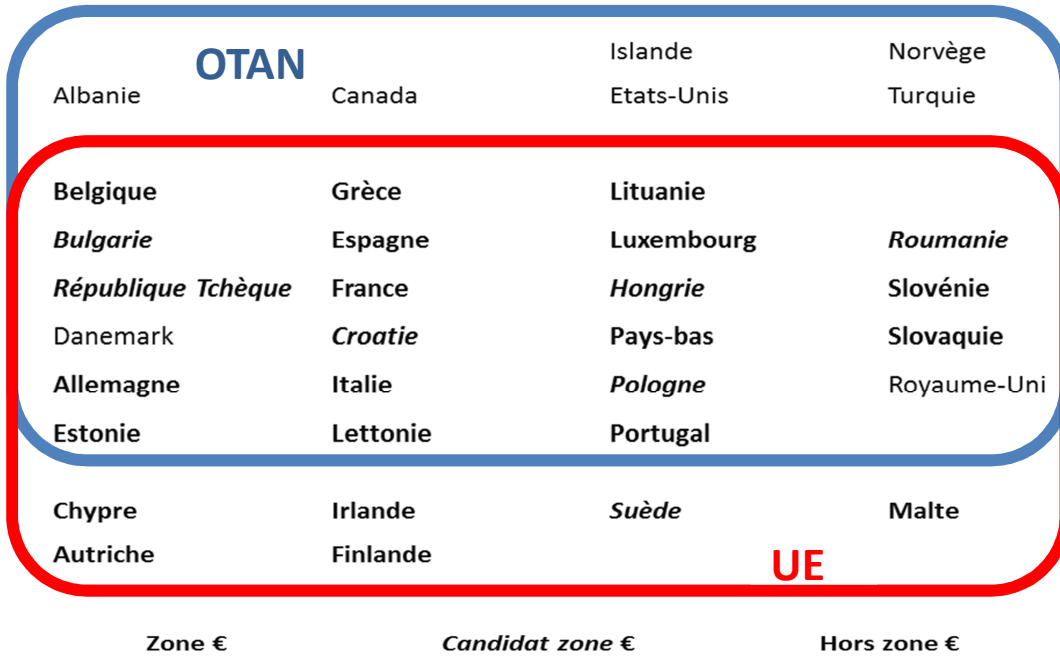
- GARCIN Thierry, *Les enjeux internationaux*, France inter :
  - *Union européenne. Conseil européen : le défi des actuelles migrations massives*, 17/12/2015 ;
  - *Union européenne : les anciens pays de l'Est et l'euro*, 20/11/2015 ;
  - *Pologne. Les relations complexes entre Varsovie et l'UE*, 19/11/2015 ;
  - *Royaume-Uni. Le dossier clef du Brexit*, 12/11/2015 ;
  - *Les enseignements des premiers résultats des législatives en Turquie*, 02/11/2015 ;
  - *Immigration. Accueil massif de réfugiés par l'Allemagne : les divisions européennes*, 15/10/2015 ;
  - *Armées. La Suède et la défense en Europe*, 06/10/2015.

- GUETTA Bernard, *Géopolitique*, France inter :
  - *Retour sur les élections espagnoles*, 21/12/2015 ;
  - *L'ombre du Brexit*, 16/12/2015 ;
  - *L'honneur d'une chancellerie*, 15/12/2015 ;
  - *La Pologne en marche arrière*, 14/12/2015 ;
  - *Le nouveau visage de l'Europe*, 08/12/2015 ;
  - *Les leçons européennes d'un vote français*, 07/12/2015 ;
  - *Mobilisation européenne*, 26/11/2015 ;
  - *Changement d'atmosphère en Europe*, 24/11/2015 ;
  - *Les gauches européennes à la peine*, 28/10/2015 ;
  - *L'Europe du tripartisme*, 23/10/2015 ;
  - *Et pourtant, l'Union tourne*, 07/10/2015 ;
  - *La dérive turque*, 05/10/2015 ;
  - *La tentation catalane*, 25/09/2015 ;
  - *Sauvée, l'Union reste à guérir*, 23/09/2015 ;
  - *Les 28 au pied du mur*, 22/09/2015 ;
  - *Les coulisses d'une crise*, 16/09/2015 ;
  - *L'Europe et son non-être*, 14/09/2015.
- ROUSSET Dominique, *L'économie en questions*, France culture :
  - *Bilan de l'année de l'UE*, 12/12/2015 ;
  - *Financer l'économie : le modèle européen est-il le bon ?*, 14/11/2015 ;
  - *L'Europe est-elle agricole ?*, 12/09/2015.
- MEYER Philippe, *L'esprit public*, France culture :
  - *La question du Brexit après l'accord du Conseil Européen*, 28/02/2016 ;

Émissions télévisuelles :

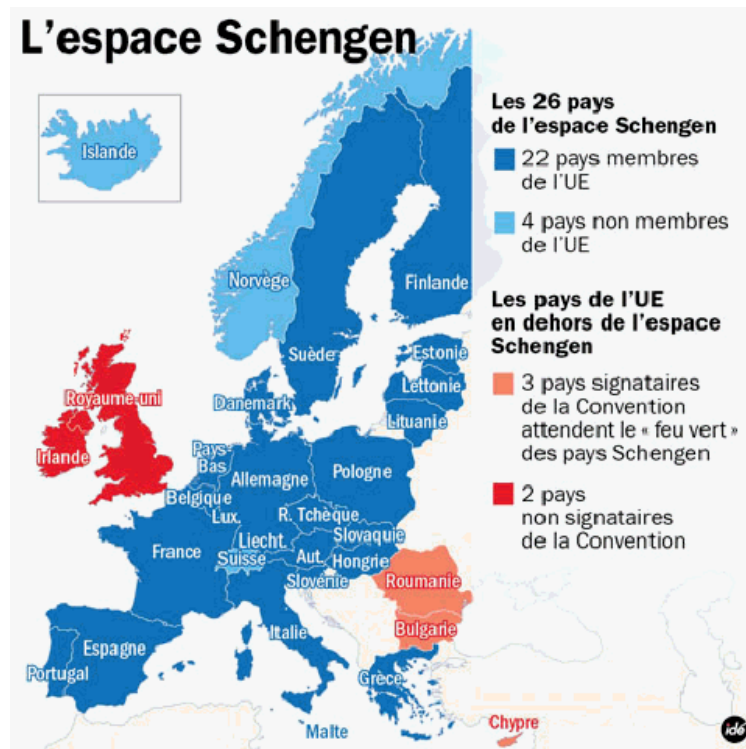
- VICTOR Jean-Christophe, *Le dessous des cartes*, Arté :
  - *UE : des frontières qui rapprochent*, 19/09/2015 ;
  - *L'Europe en danger(s)*, 05/09/2015.

CARTES ET SCHEMAS



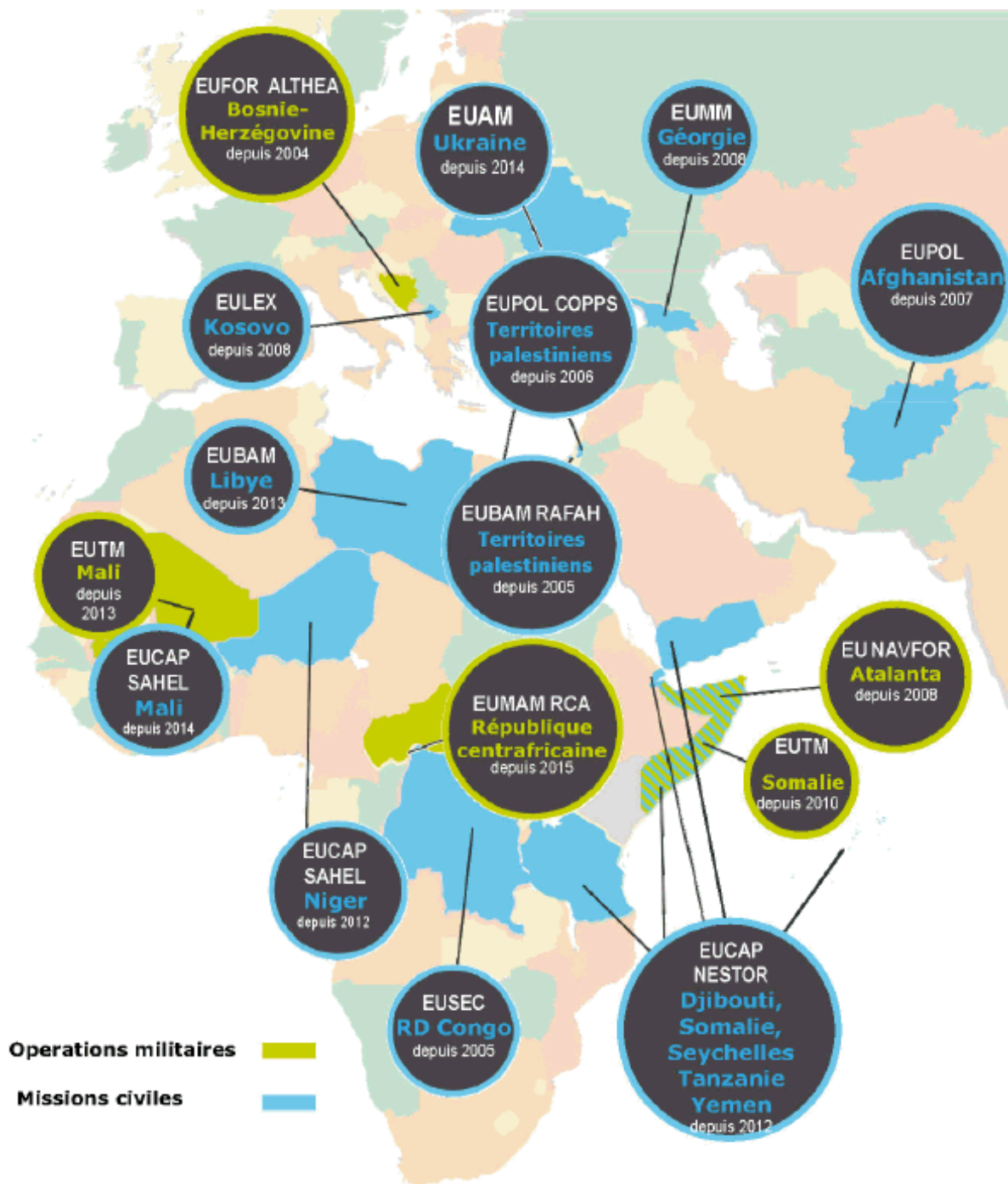
Source : C. Legrand, 2016.

Schéma 1 - Membres de l'Union européenne et de l'OTAN



Source : assemblée nationale, 2014.

Carte 1 - L'espace Schengen



Source : iFRAP<sup>78</sup>, 2015.

Carte 2 - Opérations de l'UE en cours (2016)

<sup>78</sup> iFRAP (Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques) : cercle de réflexion français reconnu d'utilité publique depuis 2009.



Source : iFRAP, 2015.

Carte 3 - Opérations de l'UE achevées au 31 décembre 2015